

# Délégation CFTC-SLJ reçue à la DISP Strasbourg

02 mai 2024

*La vie à défendre*

Syndicat  
CFTC  
du  
Ministère  
de la  
Justice

Libre  
indépendant  
et  
constructif

<http://www.cftc-slj.fr>  
[secretariat@cftc-slj.fr](mailto:secretariat@cftc-slj.fr)

06.61.18.34.80  
06.99.34.31.77



Une délégation **CFTC-SLJ** a été reçue par le directeur interrégional et ses équipes.

**La CFTC-SLJ a souligné le contexte national de surpopulation historique, qui met à mal les conditions de prise en charge des personnes incarcérées et des conditions de travail des personnels.**

*Le DI précise que les maisons d'arrêt rencontrent une situation critique avec un nombre de 15 MA qui dépassent les 200%, à cela s'additionne l'effet ciseaux du manque d'effectif. La DISP de Strasbourg est la moins impactée de France. C'est pour cela que nous accueillons des PPSMJ d'autres horizons régions, dans ce contexte la solidarité est de mise.*

**La CFTC SLJ demande à ce que l'équipe des ERIF soit renforcée en effectif à la vue du grand nombre de mission qui leurs sont attribués au niveau régional.**

*Réponse DI : La priorité pour les ERIF est de renforcé les établissements durant les deux voir les trois prochaines années, ceux qui vont envoyer des agents en formations ELSp et qui n'ont pas suffisamment de ressources humaines. Les autres critères de priorités sont les établissements à petit effectif. Cette brigade comptabilise 1620 jours de présences sur toute la DI.*

**La CFTC SLJ souligne le manque d'effectif et alerte sur les prochaines vagues de départ en retraite.**

*Réponse DI : Le sujet du manque d'effectif est général au niveau régional mais surtout au niveau national, l'administration pénitentiaire mise beaucoup sur les prochaines promotions et encore plus sur la mise en place des surveillants contractuels pour renforcer l'effectif de notre administration. La contractualisation du métier ce fait déjà depuis longtemps dans l'armée, la police, ce qui n'a jamais amené pour autant à la privatisation de ces administrations. L'arrivée des contractuels débuterons en 2025, avec en priorité les gros établissements Franciliens en manque d'attractivité, Marseille ou encore LYON. Ils auront 6 semaines de formations initiales à l'ENAP, pour un contrat de 3 ans renouvelable 1 fois avec possibilité d'intégration par dossier sans la détention du baccalauréat. Le CD de Villenauve ne se verra octroyé de l'effectif en matière de stagiaire sur la prochaine promo que pour pouvoir combler les postes vacants de la CAP de mobilité précédente. Sachant que la DISP de Strasbourg n'aura pas énormément d'agents de plus il ne restera que très peu à l'issus de la création du SAS de MULHOUSE. CD de Villenauve ne se verra octroyé de l'effectif en matière de stagiaire sur la prochaine promo que pour pouvoir combler les postes vacants de la CAP de mobilité précédente. Sachant que la DISP de Strasbourg n'aura pas énormément d'agents de plus il ne restera que très peu à l'issus de la création du SAS de Colmar.*

Contact : [secretariat@cftc-slj.fr](mailto:secretariat@cftc-slj.fr)



La vie à défendre

Syndicat

CFTC

du

Ministère

de la

Justice

Libre

indépendant

et

constructif

<http://www.cftc-slj.fr>

[secretariat@cftc-slj.fr](mailto:secretariat@cftc-slj.fr)

06.61.18.34.80  
06.99.34.31.77



**La CFTC SLJ a remonté les difficultés dans la constitution des dossiers bonifiés.**

*DI : Très sensible au sujet, les difficultés seront remontées aux services compétents de la DAP avec un suivi afin d'apporter des réponses rapides aux agents.*

**La CFTC SLJ avait soumis la possibilité de former des agents à l'utilisation de drones qui serait un outil supplémentaire pour les ELSP.**

*Réponse DI : Ce sujet n'est toujours pas d'actualité pour les agents de détention à proprement dit, cependant les ERIS utilisent actuellement des drones pour certaines missions.*

**La CFTC-SLJ a remonté les difficultés au niveau du réseau téléphonique sur le CP Villenauze-la-Grande.**

*Réponse DI : Les difficultés reposent essentiellement sur l'installation des brouilleurs qui sont dus à un manque de maîtrise de la part de la société et que ce souci n'est pas rencontré dans les autres établissements. Les services techniques compétents seront sollicités afin de corriger le système de brouillage.*

**La CFTC-SLJ a questionné sur l'ouverture du bâtiment A du CD de Villenauze -la-Grande.**

*Réponse DI : La DAP a demandé que ce bâtiment soit opérationnel en cas de force majeur, lorsque l'administration se voit obliger de fermer des établissements en cas d'inondation, de problème de chaudière, ou encore de salubrité... Le cas échéant les détenus condamnés seront hébergés dans ce bâtiment mais surtout avec le renfort des agents de l'établissement dont les détenus sont originaires. De plus, si une ouverture de bâtiment doit avoir lieu, il a été demandé d'avoir au moins 18 agents pour pouvoir faire fonctionner de manière efficace.*

La CFTC-SLJ remercie le DI et ses collaborateurs pour ce temps d'échange et les réponses apportées à nos questions.

La CFTC-SLJ continuera à représenter l'ensemble des personnels et remonter leurs difficultés aux dirigeants que se soit local, régional ou national.

**Si vous aussi vous voulez faire partie de nos prochaines délégations alors rejoignez nous !**

*Contact : [secretariat@cftc-slj.fr](mailto:secretariat@cftc-slj.fr)*